

## LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR ÉTABLIR LE DOSSIER D'ADMISSION DE VOTRE (VOS) ENFANT(S)

Afin de <u>finaliser votre inscription</u> de votre (vos) enfant(s) au sein de la crèche « A Petit Pas», veuillez-vous munir des documents suivants lors de votre rendez-vous avec Anaïs CANTELOUBE, responsable Petite Enfance:

- ♦ Le « dosier administratif » et « dossier médical» dûment complétées, comportant entre autres les coordonnées personnelles et professionnelle des parents, les autorisations parentales (photos, sorties...),
- Une photocopie du *liwret de famille*, avec filiation de tous les enfants de la famille,
- ♦ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Facture d'eau, téléphone...),
- Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la vie en collectivité (dattant de moins de 2 mois et remis dans un délais maximum de 15 jours après l'inscription),
- Une photocopie des vaccinations de l'enfant (mentionnant obligatoirement, son nom, prénom et date de naissance),
- ♦ Une attestation d'assurance responsabilité civile, en cours de validité, comprenant le nom et prénom de l'enfant (une «assurance individuelle, dommage corporels» est conseillée mais pas obligatoire),
- $\diamond$  Le retour de **l'enquête Filoué** (enquête statistique consuite par la CAF).

## A noter:

- \* L'attestation d'assurance responsabilité civile sera à renouveler annuellement.
- \* Les photocopie des vaccinations seront à transmettre dès qu'une nouvelle vaccination sera faite.